

■ **Entreprise forestière Kaufmann et Lüthi, successeur de Eric Bindith**, à Dombresson, société en nom collectif (FOSC du 30.01.1992, p. 441). La société est dissoute. Sa liquidation étant terminée, elle est radiée.
Journal no 2471 du 02.09.2002
(00631960 / CH-645.1.007.569-9)